

FSC du 17 octobre 2025

**Suivi de la démarche
Nouveaux Modes d'Organisation du Travail
et des déploiements**

Ce rapport d'information témoigne de l'avancement cette démarche, avec près de **98% des agents concernés** par les réaménagements. Nous ne reviendrons pas sur les réserves exprimées par la CGT lors de la mise en place de cette démarche visant avant tout à mettre fin au bureau individuel afin de faire des économies sur les sites occupés par les services.

Toutefois, en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, certains éléments doivent être mis en perspective :

1. Risque de saturation des espaces de concentration :

Le rapport sur le bilan de l'application "rendez-vous" confirme que, pour garantir la qualité de vie au travail en espaces partagés, les agents sont invités à **réserver un bureau individuel** pour se concentrer ou une salle pour les appels. La réussite des nouveaux modes de travail repose donc sur la disponibilité de ces espaces. Or, l'enquête révèle que la **disponibilité immédiate** est le critère le plus important lors d'une réservation (citée par **65,1% des répondants**). Cette forte attente suggère une tension potentielle sur l'offre.

- **Proposition n°1 :** Pour prévenir la saturation et le stress qui en résulterait, nous demandons une **analyse du taux d'occupation maximal** des différents espaces. Cela permettrait d'objectiver si le nombre d'espaces réservables est suffisant pour répondre à la demande exprimée par les agents comme critère principal de leur satisfaction, ou si au contraire d'autres espaces peuvent être réinjectés dans l'espace dévolu aux postes de travail.

2. Garantie d'équipement et d'ergonomie acoustique :

Nous notons que l'expérimentation des casques à réduction de bruit est **en cours** et que les agents demandent la **généralisation de l'équipement visio** dans toutes les salles Mozaïk et de réunion. Le bruit étant une source majeure de trouble en open space, ces équipements sont essentiels.

- **Proposition n°2 :** Nous souhaitons un **calendrier précis** pour la finalisation de l'expérimentation des casques et la généralisation effective de ces équipements (casques et outils de visio) afin de consolider les bonnes conditions de travail dans les espaces ouverts.

3. Équité de déploiement entre sites (Amiens/Lille) :

Le projet "Cœur de village" (regroupement des services aux agents) est détaillé et stabilisé pour Lille, mais reste à l'étape de la **"réflexion en cours"** pour Amiens, avec un début

d'expérimentation prévu sur Germain Bleuet. De plus, les répondants à l'enquête sont très majoritairement Lillois (seulement 23% d'Amiens).

- **Proposition n°3 :** Afin de garantir une équité entre les deux sièges, nous demandons que la prochaine mise à jour du suivi inclue une **feuille de route concrète et datée** pour le déploiement des aménagements "Cœur de village" sur le site d'Amiens.